



# APRÈS LA 3<sup>ème</sup>

*Année 2020-2021*

# CENTRE D'INFORMATION ET D'ORIENTATION

2 rue Fernand Léger- SARCELLES

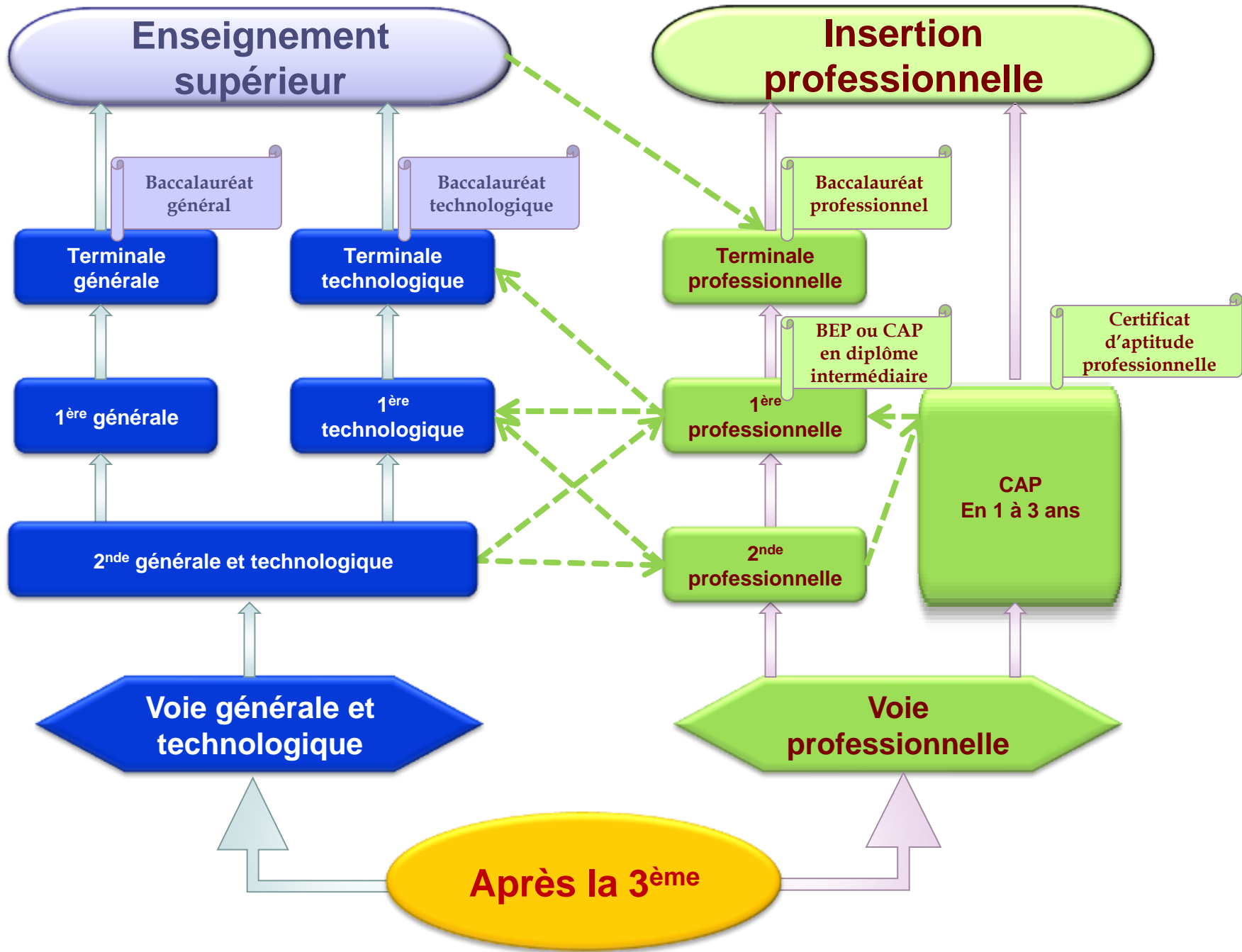
Tél. 01 30 83 50 85

[cio-ermont@ac-versailles.fr](mailto:cio-ermont@ac-versailles.fr)

[www.ac-versailles.fr/cio-ermont](http://www.ac-versailles.fr/cio-ermont)

**Présence de Mme Briaux au collège:**

**Jeudi : 13h30-17h00 / vendredi : 13h30 – 17h00**





# VOIE PROFESSIONNELLE



**33 % d'enseignement général**  
**42 % d'enseignement professionnel**  
**25% de formation en milieu professionnel**



# Préparer un diplôme professionnel, apprendre un métier

**Des journées de classe organisées différemment du collège:**

✓ **Des enseignements généraux** (français, maths, histoire-géo, langues vivantes, EPS, physique et chimie, arts appliqués).

✓ **Des enseignements professionnels** (en atelier, laboratoire ou salle informatique)

- afin d'y apprendre les techniques et les gestes professionnels
- à l'aide d'outils et matériels spécifiques.

✓ **Des périodes de formation en milieu professionnel :**

- 12 à 16 semaines en CAP réparties sur les 2 ans.
- 22 semaines en Bac professionnel réparties sur les 3 ans.

# La transformation de la voie professionnelle : rentrée 2020

✓ **Test de positionnement** à l'entrée au lycée pour les élèves de 2<sup>nd</sup>e professionnelle et de 1<sup>ère</sup> année de CAP : permet d'obtenir un profil individuel de chaque élève.

✓ **Accompagnement personnalisé** et adapté à chaque élève.

✓ **Accompagnement au choix de l'orientation.**

✓ **La 2<sup>nd</sup>e professionnelle** sera progressivement organisée par **famille de métiers** : un parcours de l'élève plus progressif et plus lisible (9 familles de métiers).

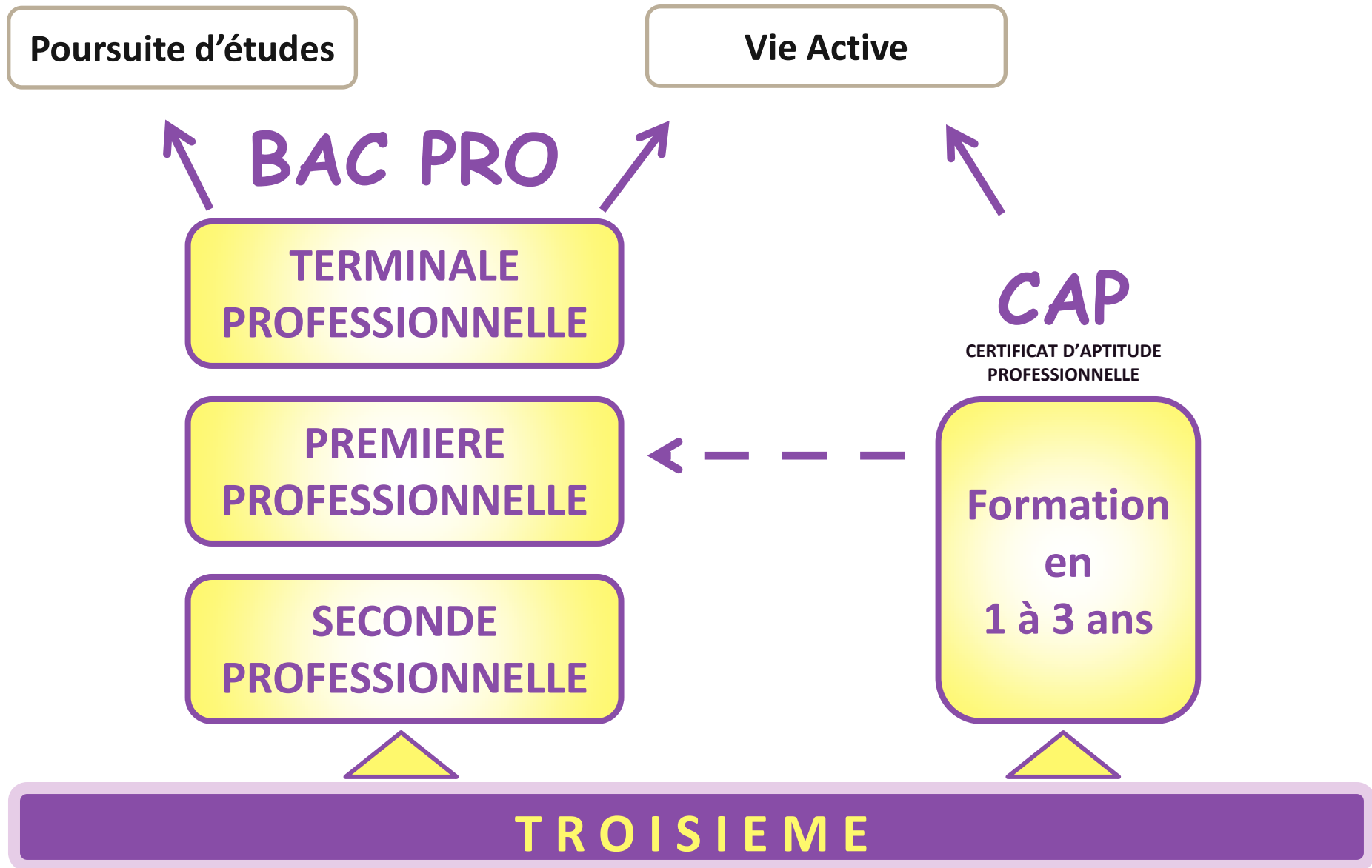
***Exemple : Métiers de la relation client.***

✓ **Des cours en "co-intervention"** : des enseignements professionnels seront donnés par l'enseignant référent, qui sera parfois accompagné par un enseignant de français ou de mathématiques.

***Objectif : rendre plus "concrets" les enseignements généraux et leur donner du sens.***

✓ Le **CAP** pourra être préparé en 1, 2 ou 3 ans.

# Parcours de la voie professionnelle



# CAP accueillant principalement les élèves de 3ème générale Académie de Versailles

- **Accessoiriste réalisateur**
- **Accompagnement éducatif petite enfance**
- **Agent de sécurité**
- **Arts de la broderie**
- **Charpentier bois**
- **Coiffure**
- **Conducteur d'engins : travaux publics et carrières**
- **Conducteur routier marchandises**
- **Ebéniste**
- **Esthétique, cosmétique, parfumerie**
- **Signalétique et décors graphiques**





# Apprentissage

La formation professionnelle après la 3ème  
sous contrat d'apprentissage



CAP

Bac Pro en 3 ans

Ces diplômes de formation professionnelle peuvent être préparés en alternance.

Un **contrat de travail** doit être signé entre le jeune, un employeur et un Centre de Formation d'Apprentis (CFA).

*Cette démarche doit être faite par la famille.*

# Apprentissage

## Le principe :

- Temps partagé entre l'entreprise et le centre de formation.
- Statut de salarié et non d'étudiant.
- Attention à la charge de travail importante.



## Quelques conseils pour chercher une entreprise :

- Commencer tôt et faire jouer son réseau relationnel.
- Consulter les annonces de la presse, de Pôle Emploi, les sites internet des entreprises.
- Participer à des forums, aux salons, aux journées « Portes ouvertes ».
- Faire des candidatures spontanées en adressant CV et LM.
- Tenir un journal de bord de ses démarches/relancer par téléphone après 8-10 jours si pas de réponse (préparez votre appel).



# Le salaire des apprentis

Salaire d'un apprenti en 2021	Moins de 18 ans		18 à 20 ans		21 à 25 ans	
	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut	Base de calcul	Montant brut
1ère année d'alternance	27% SMIC	<b>419,74 €</b>	43% SMIC	<b>668,47 €</b>	53% SMIC	<b>823,93 €</b>
2ème année d'alternance	39% SMIC	<b>606,29 €</b>	51% SMIC	<b>792,84 €</b>	61% SMIC	<b>948,29 €</b>
3ème année d'alternance	55% SMIC	<b>855,02 €</b>	67% SMIC	<b>1 041,57 €</b>	78% SMIC	<b>1 212,57 €</b>
Salaire d'un apprenti en 2021	<b>26 ans et plus</b>					
	Base de calcul			Montant brut		
	100% SMIC			<b>1 554,58 €</b>		

*Rémunération brute minimale au 1<sup>er</sup> janvier 2021*





# VOIE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE



**Grande place aux cours théoriques**



# Organisation de la classe de 2<sup>nde</sup> générale et technologique

## ENSEIGNEMENTS COMMUNS

## ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

Enseignements	Nombre d'heures par semaine	Accompagnement	2 enseignements optionnels au plus
Français	4 h		
Histoire-géographie	3 h		
Langue vivante 1		Accompagnement	
Langue vivante 2	5 h 30	personnalisé selon les	1 enseignement général
Mathématiques	4 h	besoins des élèves	au choix
Physique-chimie	3 h	+	+
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30		
Sciences économiques et sociales	1 h 30	Accompagnement au	1 enseignement
Sciences numériques et technologie	1 h 30	choix de l'orientation	technologique au choix
Éducation physique et sportive	2 h	(54h)	
Enseignement moral et civique	18 h / an		

## 2 enseignements optionnels au choix

1 enseignement général parmi		1 enseignement technologique parmi	
<input type="checkbox"/> <b>Arts</b> : au choix parmi arts plastiques, cinéma - audiovisuel, danse, histoire des arts, musique, théâtre	3h	<input type="checkbox"/> <b>Atelier artistique</b>	72h/an
<input type="checkbox"/> <b>Arts du cirque</b>	6h	<input type="checkbox"/> <b>Biotechnologies</b>	1h30
<input type="checkbox"/> <b>Ecologie – agronomie – territoires – développement durable *</b>	3h	<input type="checkbox"/> <b>Création et culture – design</b>	6h
<input type="checkbox"/> <b>Education physique et sportive</b>	3h	<input type="checkbox"/> <b>Création et innovation technologiques</b>	1h30
<input type="checkbox"/> <b>Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec</b>	3h	<input type="checkbox"/> <b>Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives *</b>	3h
<input type="checkbox"/> <b>Langue vivante C</b>	3h	<input type="checkbox"/> <b>Management et gestion</b>	1h30
		<input type="checkbox"/> <b>Pratiques professionnelles *</b>	3h
		<input type="checkbox"/> <b>Pratiques sociales et culturelles *</b>	3h
		<input type="checkbox"/> <b>Santé et social</b>	1h30
		<input type="checkbox"/> <b>Sciences de l'ingénieur</b>	1h30
		<input type="checkbox"/> <b>Sciences et laboratoire</b>	1h30

Les enseignements optionnels latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

\* Enseignements assurés uniquement dans les lycées agricoles.

# Après la 2<sup>nde</sup> générale et technologique

- BUT (3 ans)
- Université : LMD (3, 5, 8 ans)
- CPGE (2 ans) + grandes écoles (3 ans)
- Écoles spécialisées (3 à 5 ans)

- BTS (2ans) et BUT (3 ans)
- Écoles spécialisées (3 à 5 ans)
- CPGE réservées aux bacs techno

Bac  
général

Bac  
technologique

L'enseignement théorique accorde une grande place à l'expression écrite.

Choix de 3 spécialités en 1<sup>ère</sup>, puis 2 en T<sup>ale</sup>.

T<sup>ale</sup>

1<sup>ère</sup>

Voie générale

8 séries où cours théoriques alternent avec travaux dirigés (dossiers, cas concrets et manipulations).

T<sup>ale</sup>

1<sup>ère</sup>

Voie  
technologique

2<sup>nde</sup> générale et technologique



# CALENDRIER ET PROCEDURES D'ORIENTATION





**FICHE DE DIALOGUE<sup>1</sup>**  
pour l'orientation à l'issue de la  
**CLASSE DE TROISIÈME**

ÉTABLISSEMENT	
CLG GEORGES BRASSENS	
10 RUE JEANNE PLANCHE	
95150 TAVERNY	
Téléphone : 01 39 95 05 61	Mél : ce.0951197K@ac-versailles.fr

IDENTIFICATION DE L'ÉLÈVE	
Numéro d'identifiant : .....	Sexe : .....
Nom Prénom de l'élève : .....	Date de naissance : ..../.../.....
Professeur principal : .....	Classe fréquentée : .....
Représentant(s) légal(aux) : .....	

Premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation
<b>Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :</b>
<b>Le passage en :</b>
<i>classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)</i>
<input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR
<input type="checkbox"/> 2 <sup>de</sup> professionnelle
<input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers : .....
.....
<input type="checkbox"/> 1 <sup>re</sup> année de CAP
<input type="checkbox"/> sous statut scolaire <input type="checkbox"/> sous statut d'apprenti
Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) : .....
.....
À ..... le .....
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :
À remettre au professeur principal de la classe pour le 16/01/2020

## Deuxième trimestre :

# « VOEUX PROVISOIRES »

Premier semestre : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION	
<i>Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux</i>	
<b>Le passage en :</b>	
• 2 <sup>de</sup> générale et technologique ou 2 <sup>de</sup> STHR	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réservé
• 2 <sup>de</sup> professionnelle	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réservé
Spécialité ou famille de métiers conseillée : .....	
• 1 <sup>re</sup> année de CAP	<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réservé
Spécialité conseillée : .....	
Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux : .....	
..... Spécialité : .....	
Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et recommandations : .....	
.....	
.....	
<b><i>Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation. Il doit vous permettre de poursuivre la réflexion sur le projet de formation de votre enfant avant de formuler des choix définitifs au 3<sup>e</sup> trimestre / 2<sup>e</sup> semestre.</i></b>	

RETOUR DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION
J'ai bien pris connaissance de l'avis provisoire d'orientation du conseil de classe.
À ..... le .....
Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :
À remettre au professeur principal de la classe pour le ..../.../.....

L'élève et sa famille formulent des intentions d'orientation :

- En ligne sur **Scolarité services**,
- Ou sur la **fiche de dialogue (d'orientation)**.

Suite au conseil de classe du 2<sup>ème</sup> trimestre , un premier avis sur les choix de l'élève et de sa famille est donné par l'équipe éducative : **avis provisoire**.

**Second semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Choix définitif(s) d'orientation**

**Nous demandons pour la rentrée prochaine :**

Le passage en :  
*classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)*

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

2<sup>de</sup> professionnelle  
 sous statut scolaire       sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) ou famille(s) de métiers : .....

---

1<sup>re</sup> année de CAP  
 sous statut scolaire       sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la/les spécialité(s) : .....

À ..... le .....

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le .... / .... / .....

**Second semestre : PROPOSITION(S) D'ORIENTATION DU CONSEIL DE CLASSE**

*Le conseil de classe répond au(x) demande(s) des représentants légaux*

Le passage en :

• 2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR       Oui       Non

• 2<sup>de</sup> professionnelle       Oui       Non

Spécialité ou famille de métiers conseillée : .....

• 1<sup>re</sup> année de CAP       Oui       Non

Spécialité conseillée : .....

Observations du conseil de classe : .....

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par les représentants légaux :  
 .....Spécialité : .....

À ..... le .....      Signature du chef d'établissement

**RÉPONSE DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX SUR L'ORIENTATION**

**Nous acceptons** la proposition du conseil de classe suivante :  
 .....  
 Celle-ci devient décision d'orientation définitive prise par le chef d'établissement.

**Nous n'acceptons aucune** des propositions du conseil de classe et prenons **immédiatement** contact avec le chef d'établissement  
 Téléphone : 01 39 95 05 61      avant le ... / ... / .....

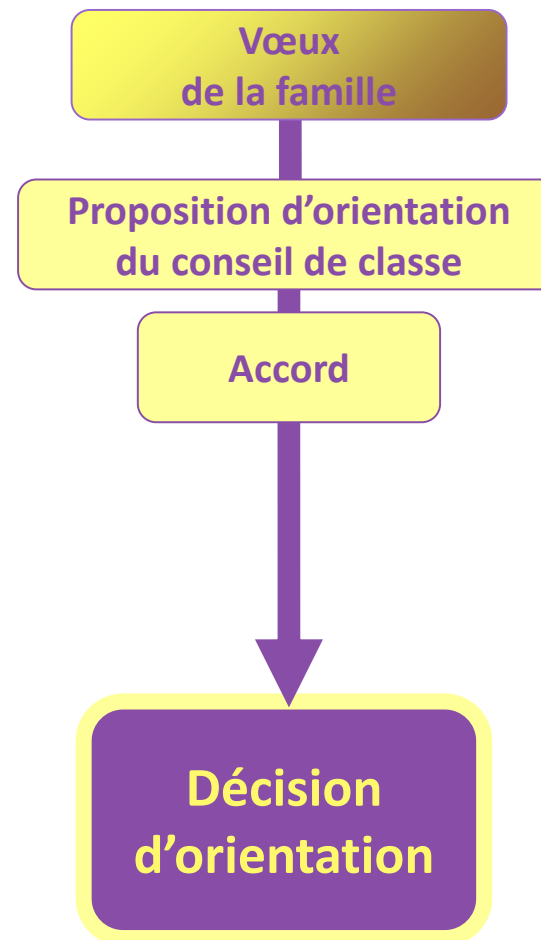
À ..... le .....

Signature du(es) représentant(s) légal(aux) :

À remettre au professeur principal de la classe pour le .... / .... / .....

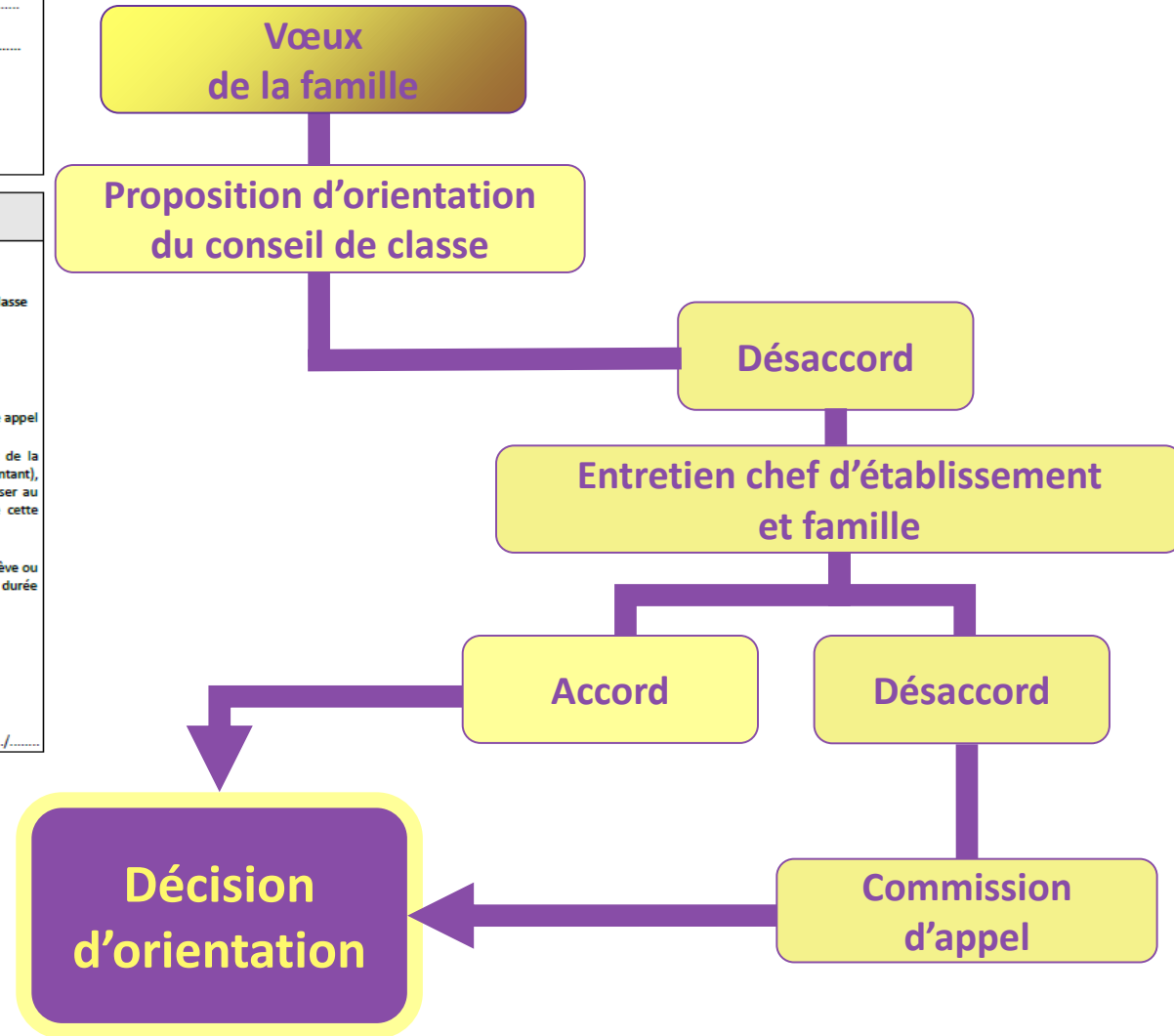
## Troisième trimestre :

« **VOEUX DEFINITIFS** »



# Troisième trimestre :

## « VOEUX DEFINITIFS »



Classe fréquentée : .....

### ENTRETIEN AVEC LE CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Après entretien avec la famille le ...../...../..... ,  
la décision d'orientation retenue est : .....

Motivation de la décision si elle n'est pas conforme à la demande de la famille :

À ..... le .....  
Signature du chef d'établissement

### RÉPONSE DE LA FAMILLE suite à l'entretien avec le chef d'établissement

- Nous acceptons la décision du chef d'établissement.
- Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et demandons le maintien dans le niveau de la classe d'origine.
- Nous n'acceptons pas la décision du chef d'établissement et faisons appel.

Rappel de la réglementation concernant la procédure d'appel :

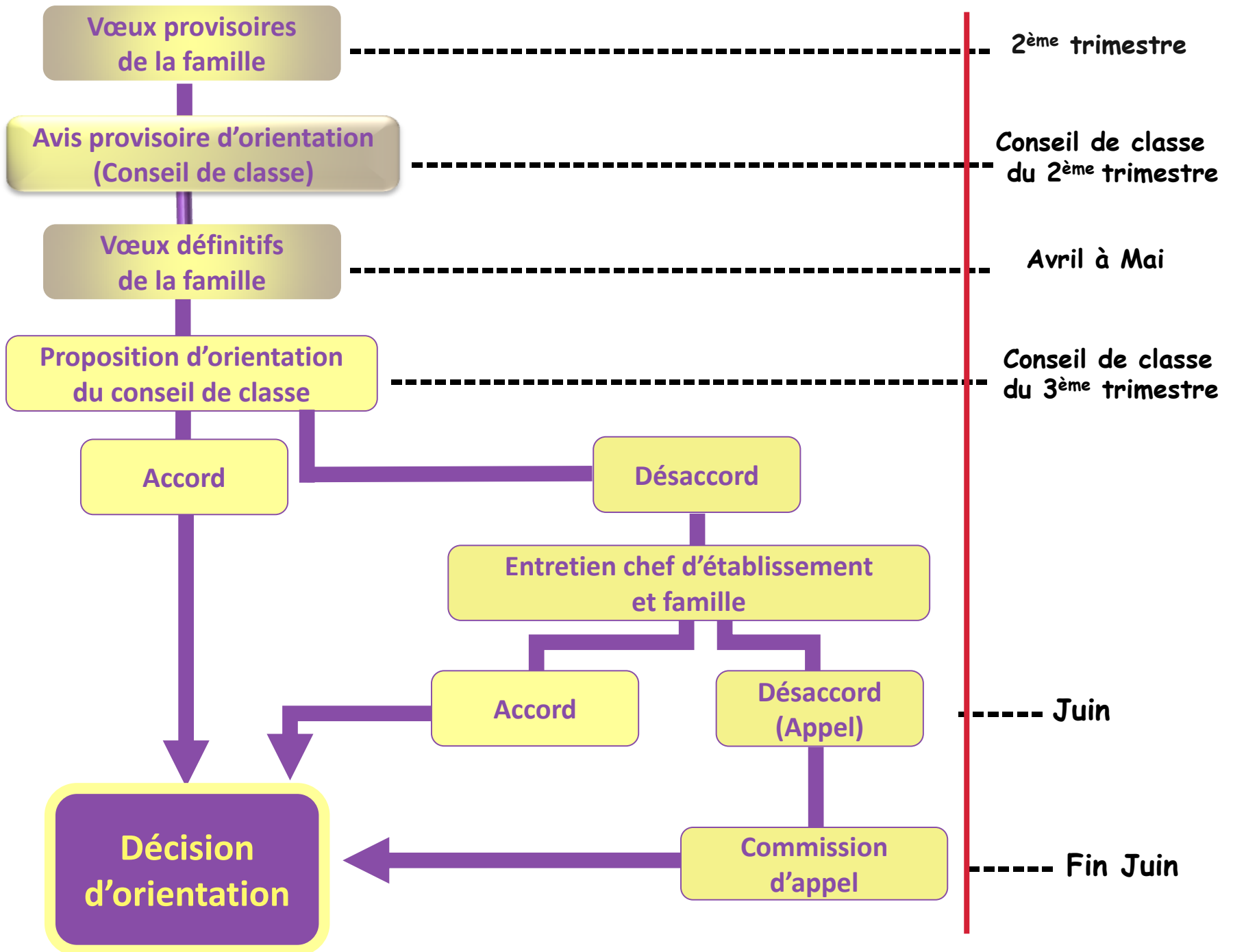
- vous disposez d'un délai de trois jours ouvrables à compter de la réception de la notification pour faire appel de la décision ;
- les parents de l'élève ou l'élève majeur qui en ont fait la demande écrite auprès du président de la commission d'appel (le directeur académique des services de l'éducation nationale ou son représentant), ainsi que l'élève mineur avec l'accord de ses parents, sont entendus par celle-ci. Ils peuvent adresser au président de la commission d'appel tous documents susceptibles de compléter l'information de cette instance ;
- les décisions prises par la commission d'appel valent décisions d'orientation définitives ;
- lorsque la décision d'orientation définitive n'obtient pas l'assentiment des représentants légaux de l'élève ou de l'élève majeur, ceux-ci peuvent demander le maintien dans le niveau de la classe d'origine pour la durée d'une seule année scolaire.

À ..... le .....

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au chef d'établissement pour le ...../...../.....



# Les Téléservices

Orientation

Affectation

Inscription

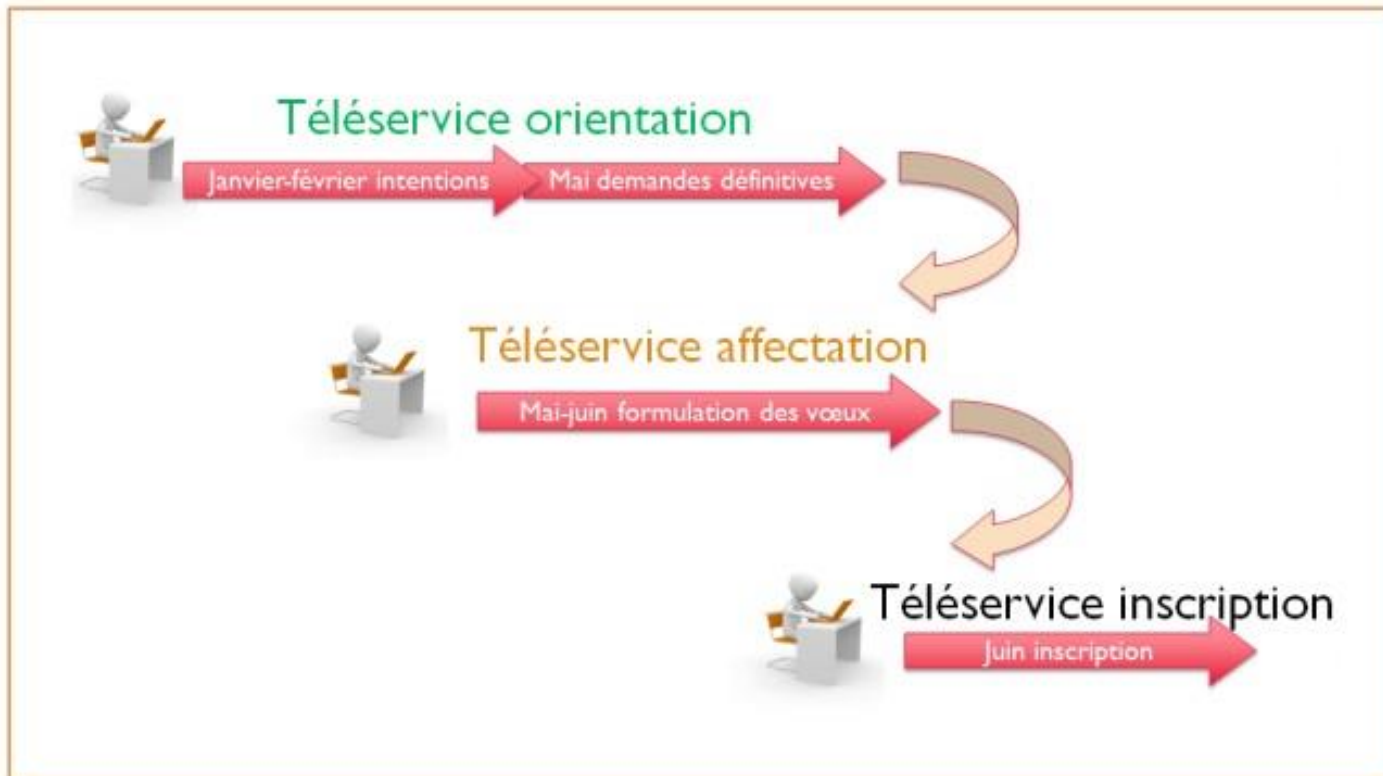
# TELESERVICES : Comment y accéder ?

La procédure de connexion aux téléservices vous a été communiquée par le collège (pronote, site internet, information papier distribuée en même temps que la fiche de dialogue)

Compte ATEN / EduConnect

# Calendrier

## UN NOUVEAU PARCOURS DÉMATÉRIALISÉ : ORIENTATION – AFFECTATION – INSCRIPTION



# Le Téléservice orientation

*Il remplace la fiche de dialogue et donne la possibilité aux parents:*

- ⇒ de **saisir des demandes d'orientation** lors de la phase provisoire et de la phase définitive,
- ⇒ de **consulter les réponses du conseil de classe** aux demandes formulées,
- ⇒ **d'accuser réception** (phase provisoire), ou de **faire part de leur accord ou désaccord** (phase définitive) suite aux réponses du conseil de classe,
- ⇒ de **consulter la décision d'orientation** du chef d'établissement en cas d'accord.

*La procédure papier est maintenue pour les situations de désaccord, la phase d'appel et la demande de maintien.*



**Jusqu'à 3 demandes d'orientation possibles**, en phase provisoire et en phase définitive :

**SCOLARITÉ SERVICES** Saisie non commencée [↻](#) Changer d'utilisateur

**MON COMPTE** 

ACCUEIL

VIE SCOLAIRE

NOTES

**ORIENTATION**

EVALUATION

CLG LUCIE AUBRAC

 CONTACT


 SE DÉCONNECTER


### ORIENTATION

1 Intentions provisoires 2 Choix définitifs 3 Décision

Deuxième trimestre ou premier semestre : DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation. Vous devez obligatoirement saisir une intention. Vous pouvez en saisir jusqu'à trois. Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Intention 1   

- 2de générale et technologique ou 2de STHR 
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP

**Vous devez sélectionner une voie.**

AJOUTER UNE INTENTION

**ANNULER** **VALIDER**

**Veillez corriger le formulaire avant de valider vos choix.**

# Le Téléservice affectation

*Le téléservice affectation remplace la fiche de recueil des vœux.*

**(Le calendrier n'est pas encore publié. Les dates sont indicatives)**

**Début avril:** les familles peuvent consulter les offres de formations post-3<sup>ème</sup> en se connectant au Téléservice **affectation**

**En mai:** les familles saisissent des vœux dans le Téléservice **affectation**

**Fin juin-début juillet:** mise en ligne des résultats : Téléservice **affectation**

➤ On peut formuler jusqu'à **10 vœux académiques + 5 vœux hors académie** pour une admission en 2<sup>nde</sup> générale et technologique et/ou en CAP ou Bac Professionnel.

### **Attention:**

❖ Pour une demande en 2<sup>nde</sup> GT, toujours mentionner le lycée situé dans votre zone géographique de desserte dans la liste de vos vœux.

❖ Attention à la stratégie de choix des BAC PRO pour obtenir une affectation souhaitée.

# Le Téléservice inscription

**Fin juin-début juillet:** inscription des familles en ligne au sein de l'établissement d'affectation : Téléservice **inscription**.

# Affectation en voie professionnelle

Certains CAP et BAC Professionnels sont plus difficiles d'accès que d'autres :

- ⇒ Les **capacités d'accueil sont limitées.**
- ⇒ La **sélection** se fait sur les notes de toute l'année de 3<sup>ème</sup> par le logiciel **AFFELNET**. Selon la filière demandée, certaines matières sont plus importantes que d'autres.

**si procédure maintenue cette année :**

**Procédure PASSPRO** : entretien qui peut rapporter un bonus.

Inscription via le collège du **entre fin janvier et avril**



Secteurs professionnels concernés:

- Métiers d'art (ébénisterie, mode, industries graphiques, spectacle, signalétique et décor, marchandisage, tapisserie d'ameublement et photographie)
- Aéronautique
- Maintenance motocycles
- Conduite et service dans le transport routier
- Prévention et sécurité
- Hôtellerie-restauration
- Santé

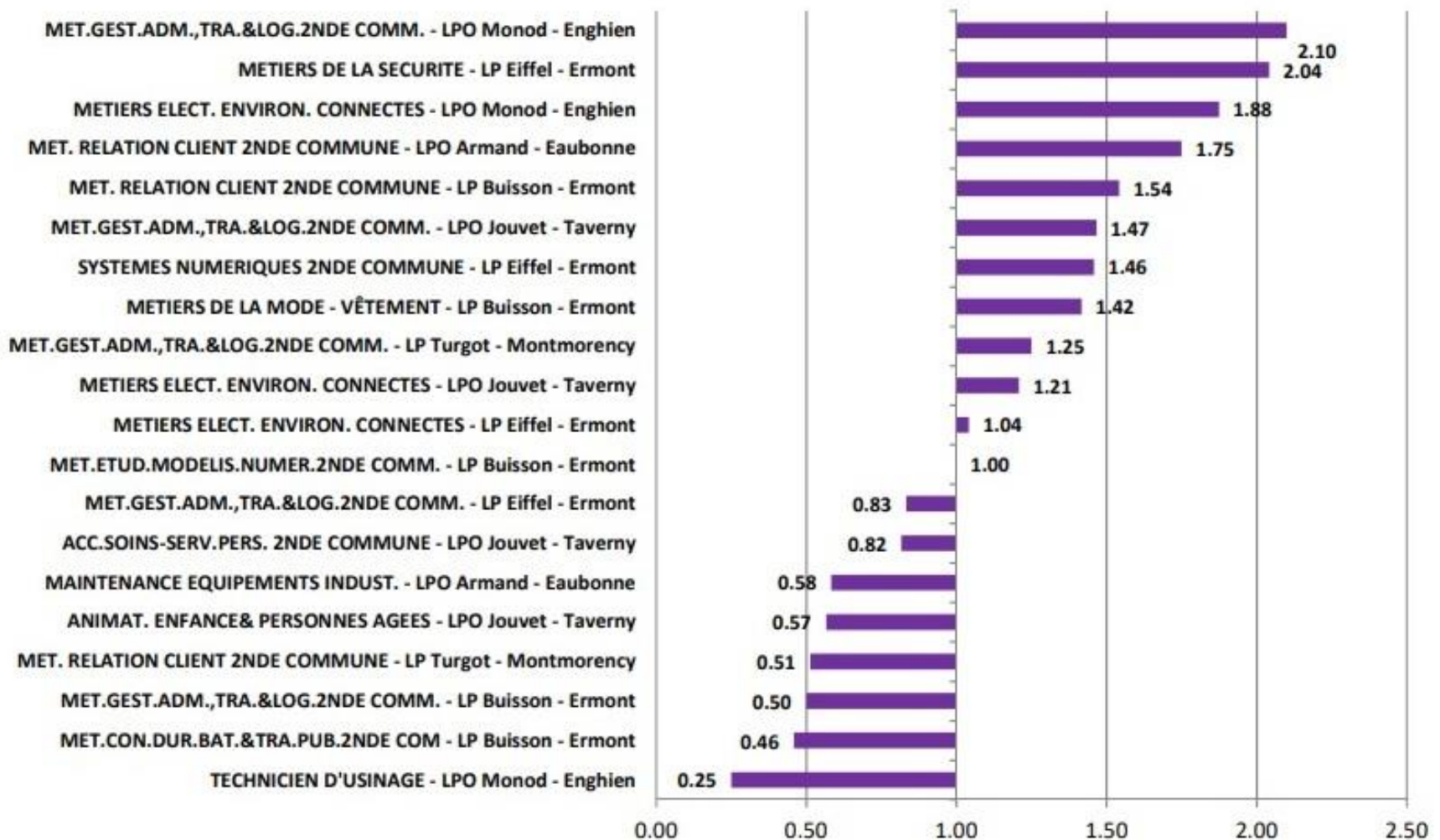
# Quelques exemples de coefficients pour la rentrée 2020

Pour chaque vœu un barème est établi. En fonction de la formation demandée, certaines matières sont plus importantes que d'autres.

<b>Bac Pro</b>	<b>Français</b>	<b>Maths</b>	<b>Hist/ Géo</b>	<b>Langues vivantes</b>	<b>EPS</b>	<b>Arts</b>	<b>Sciences Techno</b>
Gestion- administration	6	5	4	5	3	3	4
Métiers de l'électricité	4	6	3	4	3	2	8
Accompagnement, soins et services à la pers.	5	4	3	3	4	4	7

# Taux d'attraction 2019 (vœux n° 1) Bassin d'Enghien

## Taux d'attraction Bac Pro 2020 (vœu n°1) - Bassin d'Enghien



# Affectation en voie GT

**Priorité d'affectation sur la zone de desserte, en fonction du domicile**

## **Assouplissement de la carte scolaire**

**Parmi les 10 vœux de lycée, les familles peuvent inscrire des vœux de lycées ne relevant pas de la zone de desserte, (5 vœux possibles hors académie)**



**Une demande de dérogation est possible, traitée dans la limite des capacités d'accueil, une fois les élèves de secteur affectés :**

- 1. Handicap**
- 2. Prise en charge médicale**
- 3. Boursier au mérite et sur critères sociaux**
- 4. Frère et sœur scolarisés dans le même établissement**
- 5. Domicile proche de l'établissement demandé**
- 6. Sportif de haut niveau**
- 7. Autres**



# Affectation en voie GT : cas particuliers

## Affectation en fonction de l'évaluation des acquis :

• Les LV3 à faible diffusion (3h): arabe, chinois, hébreux, japonais et russe

• Seconde spécifique conduisant au bac Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration (STHR)

## Affectation selon une procédure spécifique :

• Seconde spécifique conduisant au bac Techniques du Théâtre, de la Musique et de la Danse (S2TMD) et au BT des métiers de la musique (*attestation du conservatoire à fournir*)

• Classe des sections internationales (*évaluation linguistique préalable*)

• Classes des sections menant vers les bacs bi-nationaux (*examen sur dossier*)

## Affectation en sections européennes :

En fonction du domicile (critère prioritaire) et de l'évaluation des acquis

# Affectation en 2nde GT pour une entrée en 1<sup>ère</sup> STD2A

Enseignements optionnels :

❖ **Création et Culture Design (6h) ⇒ PassCCD (si procédure maintenue)**

Une démarche pédagogique d'information :

- **Préparer sa lettre de motivation = lettre guidée obligatoire**
- **Se rendre à l'entretien d'information**
- **Un avis final = avis de l'établissement d'origine + avis de l'établissement référent**



**Entretien qui peut rapporter un bonus.**

# Conseils stratégiques

**Les capacités d'accueil sont limitées: pour plus de sécurité, faites plusieurs vœux.**

**Certaines formations sont plus demandées que d'autres: il est recommandé aux familles d'élargir les vœux sur d'autres formations.**





# Notification d'affectation

**Fin juin** : résultats d'Affelnet pour la voie générale et technologique et pour la voie professionnelle.

Les établissements d'accueil envoient les notifications d'affectation aux familles.

Vous pouvez également y avoir accès via le **téléservice**.

N'oubliez pas d'inscrire vos enfants dans les établissements début juillet (en ligne et dans les établissements).



En l'absence de démarches d'inscription, la place est réputée vacante et susceptible d'être proposée à un autre élève.

# Suivi des élèves non affectés en voie pro

**Vous pouvez être contactés jusqu'à début juillet si vous êtes sur liste supplémentaire.**

## **2<sup>nd</sup> tour AFFELNET**

**Les élèves sans affectation doivent s'adresser impérativement à l'établissement d'origine afin de formuler de nouveaux vœux sur les places vacantes.**

**Ces démarches sont possibles dès mi-juin .**



# DES RESSOURCES POUR S'INFORMER



➤ **Le stage en entreprise**



➤ **Les mini stages en lycée professionnel, en CFA**

➤ **Les « Journées portes ouvertes » des lycées et des CFA ...**

➤ **La documentation et les logiciels au CDI du collège et au CIO**

➤ **Internet**



- <http://www.secondes-premieres2020-2021.fr/>
- Le site académique [www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)
- Le CIO [www.ac-versailles.fr/cio-ermont](http://www.ac-versailles.fr/cio-ermont)
- Le Portail Éducation Nationale [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- L'ONISEP [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)
- Le CIDJ [www.cidj.fr](http://www.cidj.fr)
- Les métiers [www.oriane.info](http://www.oriane.info)
- Le système éducatif agricole public [www.educagri.fr](http://www.educagri.fr)
- L'apprentissage en Ile de France [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)
- Les spécialités de la voie pro [nouvelle-voiepro.fr](http://nouvelle-voiepro.fr) ou [quandjepasselebac.education.fr](http://quandjepasselebac.education.fr)
- Sites des lycées

